

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Une nouvelle liaison cyclable entre Caen et Hérouville Saint-Clair

Il est désormais possible de relier Hérouville Saint-Clair et Caen par une nouvelle liaison cyclable. Cet aménagement situé rue de la Rochelle, permet de connecter la voie verte présente le long du canal à Caen, au boulevard de la Paix, situé à Hérouville Saint-Clair. Il vient compléter le maillage existant du territoire, et ainsi renforcer l'accompagnement des modes actifs, que mène la communauté urbaine auprès des habitants.

FACILITER LES DÉPLACEMENTS CYCLABLES DANS LES TRAJETS DU QUOTIDIEN

Sur une distance de 300 m, cette voie verte permet aux cyclistes de rejoindre Hérouville Saint-Clair en toute sécurité. Elle a été créée afin de connecter les aménagements cyclables présents à Hérouville Saint-Clair à la voie verte située le long du Canal.

Pour réaliser cette continuité cyclable en enrobé, la communauté urbaine a créé un mur de soutènement le long du square Edmond Pruede. En parallèle, Caen la mer a réalisé des travaux de sécurisation et de mise en accessibilités des traversées piétonnes. L'intersection située entre l'avenue de Tourville et la rue de la Rochelle, sur la commune de Mondeville, a également été sécurisée.



Avant travaux



Réalisation finale

SÉCURISER LA PRATIQUE DU VÉLO ET RENFORCER LE MAILLAGE CYCLABLE DU TERRITOIRE

Cette piste cyclable s'inscrit dans la logique du Plan de Déplacements Urbains (PDU) et du futur PLUi-HM, qui vise à développer l'usage du vélo sur le territoire de Caen la mer et plus largement, sur l'ensemble du département du Calvados.

Ce projet s'intègre dans la philosophie du Schéma cyclable communautaire, en vigueur depuis 2019, puisqu'il participe à la **sécurisation de la pratique du vélo, en offrant une alternative à un axe routier**, où la vitesse de circulation et le trafic automobile sont importants.



■ Aménagement cyclable réalisé

LE FINANCEMENT

- Coût : 310 000 € TTC
- Financeur et maître d'ouvrage : Caen la mer